

COMITÉ DIRECTEUR

Compte rendu de la réunion du 25 février 2025

La feuille de présence (annexe 1) est émargée par les 13 membres présents.

Messieurs Frédéric GERNEZ, Eric Astruc, Pascal DESCAZAUX et Fabrice CONSTANCIO sont absents excusés.

Le Président René DEBOIS ouvre la séance à 17H30

Suite au dernier mail reçu de la part de M. Jean Montlaur, remettant une nouvelle fois en cause la légitimité du bureau et les décisions du Comité Directeur, René DEBOIS souhaite faire la mise au point suivante :

« Cela fait presque 5 mois que la décision d'arrêter les procédures contre le Pavillon et de renouer les liens avec la Ville de Narbonne a été prise par le Comité Directeur à la majorité (CD du 09/10/2024 - 13 voix pour - 1 contre – 1 abstention).

Lors de cette réunion du 09 octobre 2024, j'ai demandé à tous de travailler ensemble, dans une ambiance apaisée. La majorité a compris le message, seuls 3 à 4 membres continuent d'alimenter de façon véhémente un climat d'hostilité et de suspicion systématique à l'égard des membres du bureau et du Comité Directeur.

Que ceux qui ne supportent pas d'être minoritaires au Comité Directeur retrouvent les plaisirs premiers de La Nautique, c'est à dire naviguer et se faire plaisir.

Nous sommes tous ici pour la Société Nautique, nous nous devons d'aller dans le même sens »

Ordre du jour :

1. Préparation AG : Rapport des Commissions
2. Questions diverses :
 - 2.1. Rapport DPO
 - 2.2. Point travaux (Bungalow, réfection dortoirs, balcon ECV, dragage)
 - 2.3. Point Compta
 - 2.4. Demande Aviron Narbonnais

1. Préparation de l'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale se déroulera le dimanche 23 mars à partir de 9H00, Salle Elie SERMET – Palais du Travail de Narbonne.

Le déroulé de l'AG :

Mot du Président

Adoption CR de l'AG 2023 (vote)

Rapport moral – (Vote) : Présentation des activités par Commissions (Un membre de chaque Commission fera la présentation de son rapport et des projets le concernant) ; présentation de l'Ecole de voile par Benoit Bouche son directeur

Rapport financier (Vote)– Bilan 2024 et Prévisionnel. A ce jour, le Cabinet comptable Roca ne nous toujours pas transmis les éléments de bilan

Mot des Officiels (Mairie de Narbonne notamment)

Election des candidats au Comité Directeur : 4 membres sortants, 3 ont déclaré être à nouveau candidats. **Chacun** devra faire acte de candidature dans les délais prévus (au moins 10 jours à l'avance)

2. Questions diverses

2.1 Rapport DPO : Lecture est faite des préconisations du Délégué à la protection des données (DPO) missionné en début d'année ce qui nous permet d'être en règle vis à vis de la CNIL et de la Préfecture pour la vidéosurveillance.

Plusieurs actions doivent être menées avant la fin de l'année 2025 :

- mettre à disposition des Sociétaires sur le site Web de la SNN un document explicatif de la politique de confidentialité de l'association

- Tenir les 3 registres obligatoires RGPD
- Les archives papiers doivent être inaccessibles au public. A ce titre, tableau qui reprend les données des sociétaires à l'accueil doit être déplacé (et mis sous clef) ou être supprimés (Les données étant toutes répertoriées grâce au logiciel de gestion sécurisé Alyzée) – La Commission travaux s'occupe de faire déplacer le tableau. Les données bancaires et celles du personnel doivent être sous clefs
- Les archives informatiques doivent également être sécurisées (à voir avec le prestataire logiciel Alyzée Soft et le prestataire informatique Ordinet)
- Une réunion d'information pour la sensibilisation du personnel et des bénévoles est à organiser chaque année.
- VIDEO SURVEILLANCE : Le système est conforme (angles des caméras, déclaration en Préfecture). Les accès aux images sont limités au Président, le serveur est sécurisé par un mot de passe complexe.

2.2 Point travaux :

Les travaux de réfection du plancher du bungalow sont terminés. Celui-ci sera opérationnel pour la sortie du dimanche 2 mars (Raid balade). Un grand merci à David et aux moniteurs pour avoir aidé au déplacement et au rangement des meubles et réserves avec la Commission Animation.

Les peintures des dortoirs sont également terminées. Le rangement se termine et les 1ères réservations se confirment

Reconstruction du balcon de l'Ecole de voile : Une demande d'autorisation doit être déposée au service urbanisme de la Ville avant démarrage des travaux. Frédéric Bonnavia, sociétaire, nous aide bénévolement pour cela.

Le dossier de dragage avance. Le Cabinet CISMA environnement va être chargé de l'étude sédimentaire préalable cette année comme prévu. La phase des travaux est prévue se dérouler courant 2027 pour être terminée à l'échéance de 2028

2.3 Point Compta :

Notre nouveau Trésorier, François COSSARD, se familiarise avec l'état des comptes dont la transmission par l'ancien Cabinet Comptable se révèle particulièrement lente.

Il ressort de son RDV avec le nouveau Cabinet Comptable les 2 points suivants : La SNN pourrait éviter d'être soumise à l'impôt sur les Sociétés (IS - environ 25000 € par an) en affectant notre importante trésorerie à un ou plusieurs compte de provisions pour travaux (ou autres) en particulier pour le dragage à venir. Cela serait également plus conforme au but non lucratif de l'association.

La question de savoir quelles sont les recettes de l'Association soumises à la TVA a été également abordée.

François COSSARD insiste sur la nécessité de préparer l'avenir en envisageant les différents scénaris possibles à l'issue de la fin de la concession (2028) qu'il y ait ou non reconduction de la DSP (délégation de Service Public) par la Ville

Il propose la facturation et le paiement des grutages avant leur réalisation pour éviter des rappels et relances aux oublieux. Les plus gros voiliers doivent également être dématés avant grutage (Un rappel sera fait à la commande)

Enfin, l'association de l'Aviron Narbonnais, actuellement basée à Mandirac, a demandé à pouvoir stationner un bateau sur le terre plein de la Marseillaise pour effectuer des entrainements sur l'étang. Une Convention complémentaire va être réalisée pour une période d'essai d'un an (L'Aviron narbonnais est déjà bénéficiaire d'une Convention pour le stationnement de sa remorque sur le parking de la SNN)

Dates à retenir : > **2 mars 2025** : Raid ballade sur l'Etang. En l'absence de Fabrice, René s'occupe de la communication aux Sociétaires (avec Marielle)
> 9 mars : Régate – Etape 1 Challenge P. Dejean suivant météo

La date du prochain Comité Directeur est fixée au 11 mars 2025 à 17H30

La séance est levée à 19H30

La secrétaire de séance
Sylvaine LESECQ SAINT SANS



Le Président de la SNN
René DEBOIS

